

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 25.07.21**

Paris, 15 juillet 2025

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,4 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Le principal mérite des deux plans présentés par le Premier ministre est d'apporter enfin des réponses à l'impérieuse nécessité de maîtriser notre dette et à l'urgence de relancer la production. Ainsi, l'U2P ne peut que partager les objectifs visant à redresser les comptes publics et les comptes sociaux, à accroître l'activité économique et à simplifier la vie des entreprises.

L'U2P partage la volonté du Premier ministre de s'appuyer sur un faisceau de mesures pour assainir les finances publiques : gel des budgets des ministères en 2026 (sauf armées et charge de la dette), non remplacement d'un fonctionnaire sur trois, réduction du nombre d'opérateurs de l'Etat, moindre revalorisation des prestations sociales, contribution de solidarité sur les contribuables les plus aisés et sur les grandes entreprises, réforme de l'abattement fiscal de 10% sur les pensions de retraites les plus élevées... Le plan d'économies est à la hauteur des enjeux, la France ne pouvant plus vivre au-dessus de ses moyens.

De même, l'U2P répondra présente à l'invitation du gouvernement d'engager une négociation sur l'assurance chômage et une autre sur la qualité du travail. Il est en effet indispensable d'encourager à la reprise d'emploi après une période de chômage et de poursuivre les efforts visant à améliorer le taux d'emploi des jeunes et des seniors. La situation de l'emploi dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales ne cesse de se dégrader, trimestre après trimestre.

Prudence en revanche concernant d'autres annonces qui méritent d'être regardées avec la plus grande vigilance. Le maintien en 2026 du barème de l'impôt sur le revenu de 2025 pourrait être de nature à pénaliser les entreprises qui ne sont pas sous forme sociétaire. La chasse aux niches fiscales et sociales pourrait se traduire par une remise en cause de la TVA à taux réduits ou par une nouvelle baisse de l'accompagnement des entreprises qui forment des apprentis, ce que l'U2P refuse totalement. De même l'U2P s'opposerait à la suppression de deux jours fériés si elle devait s'accompagner d'une hausse de la contribution de solidarité pour l'autonomie.

Le Président de l'U2P Michel Picon ajoute : « Je salue les grandes orientations présentées par François Bayrou dans la mesure où elles rompent avec des décennies de laisser-aller budgétaire. Elles tendent aussi à dire enfin la vérité aux Français sur l'état des finances publiques, sur les risques de déclassement du pays et de dégradation de notre modèle de protection sociale. J'appelle les parlementaires à les examiner de manière pragmatique et non idéologique, et à préférer l'esprit de responsabilité plutôt que le chantage à la motion de censure. »